



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt quatre et le 9 du mois d'avril à 18 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Membres votants : 14 (4 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, Pierre MACHE, Nicolas TARDIF, Stéphanie CISCARD, Marie-Laure LEGER, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD, Emmanuelle DUPUY, Dominique DEVILLERS, Isabelle VIRONDEAU, Murielle GENTE .

MEMBRES ABSENTS Alexandre TRONCHE (pouvoir ML Léger) Isabelle SEGUY (pouvoir N. Tardif) , Stéphane FARGE (pouvoir I. Ricordel) Stéphane LARCIER (pouvoir P. Maché).

Secrétaire de séance : Isabelle VIRONDEAU

Date de convocation : 02 avril 2024

DELIBERATION N° 2024.23 Tableau de présentation compte administratif 2023 budget ASSAINISSEMENT

Christophe CARON, maire, quitte la séance.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Pierre MACHE, premier adjoint,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Christophe CARON, maire.

Après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer comme suit :